

L'Heure Bretonne

DIRECTION, REDACTION, PUBLICITE :
1, Rue d'Estrees, RENNES (Bret.).
Téléphone : 48-19

JOURNAL BRETON HEBDOMADAIRE

ABONNEMENTS (BRETAGNE ET FRANCE)
Un an : 50 fr. ; 6 mois : 30 fr.
Chèque Postal : A. GEFLEOT, 25-29 Rennes.

Malgré le lâchage de leurs représentants les sinistrés bretons doivent rester en Bretagne!

L'article qu'il faut sans cesse recommencer

Il y a quinze jours, Raymond Delaporte précisait ici-même, en des termes d'une modération et d'une sincérité qui ont frappé tous les esprits sérieux, la position et les intentions du Parti National Breton.

C'était « l'article qu'il faut sans cesse recommencer », tant il est vrai que les ennemis de l'idée bretonne ne cessent eux-mêmes de dénaturer nos intentions et de créer autour du mouvement national breton une certaine psychose, qui, notamment dans la période de l'Entre-Deux-Guerres, réussit à paralyser l'élan de nombreux Bretons vers nous.

Aujourd'hui, nous sommes assez grands pour dédaigner certains aboyeurs lâchés à nos trousses et dont les procédés de discussion trahissent l'indigence de l'esprit sinon la mauvaise foi.

A-t-on remarqué la pauvreté des attaques de nos adversaires ? On critique le mouvement breton en général, et le Parti National Breton en particulier, sur la forme ou l'opportunité de son action mais jamais ou très rarement sur le fond même de sa doctrine.

- Les insultes ne nous touchent pas...
Mais nous attendons toujours de nos adversaires qu'ils démontrent :
- que le peuple breton n'existe pas ;
 - que ce peuple breton n'a pas eu un passé national ;
 - que ce peuple breton n'a pas une langue à lui ;
 - que les Bretons n'ont pas le droit de se réclamer de leur passé national et d'exiger que leur langue soit respectée et enseignée ;
 - que depuis 1789, les divers gouvernements de Paris n'ont pas négligé les intérêts spirituels et matériels de la Bretagne ;
- (Suite page 2.) J. JAFFRE.

Un discours du Führer à la Journée des Héros

Le Führer a prononcé un important discours le 21 mars à l'occasion de la Journée des Héros. C'est, dit-il, l'âme légère et la conscience tranquille qu'il a quitté son quartier général car le péril bolchevik est conjuré.

« Grâce au sacrifice et à l'héroïsme de nos soldats du front de l'Est, nous avons réussi à surmonter enfin définitivement la crise dans laquelle avait été précipitée l'armée allemande, du fait d'un sort injuste. Le front a été stabilisé et des mesures ont été prises qui doivent nous assurer à nouveau le succès au cours des prochains mois, jusqu'à la victoire définitive. »

Le Führer a défini une fois de plus le sens du gigantesque combat du front de l'Est.

« Ce que le soldat allemand et les soldats alliés de l'Allemagne protègent aujourd'hui sur le front de l'Est, ce ne sont pas les aspects figurés de ce continent ni ses caractéristiques sociales et spirituelles, mais la substance humaine éternelle qui, depuis l'antiquité la plus reculée, a produit les valeurs qui ont donné non seulement à l'Europe et à l'Amérique, mais aussi à la civilisation son visage actuel. »

A propos des buts de guerre des démocraties, il s'est exprimé ainsi : « Que ce soient les journaux anglais ou américains, les parlementaires, les orateurs et les litté-

rateurs qui réclament la destruction du Reich, la déportation des enfants et la stérilisation des jeunes gens comme premier but de guerre, ou que ce soit le bolchevisme qui égorgé les populations entières d'hommes, de femmes et d'enfants, pour nous cela revient au même car la force motrice de tout cela, c'est la haine éternelle. »

L'héroïsme de l'arrière égale celui du front, a dit encore le Führer, dont il convient d'autre part de souligner cette importante déclaration :

« Car une chose est sûre : dans une pareille époque, seuls les peuples qui ont une attitude claire peuvent subsister à la longue. »

Il faut retenir également cette vue sur l'avenir :

« Je répète la prophétie que j'ai faite autrefois, à savoir qu'à la fin de cette guerre ce ne seront pas l'Allemagne et les peuples alliés à elle qui seront les victimes du bolchevisme, mais les pays et les peuples qui tombent de plus en plus aux mains des Juifs et qui périront un jour du fait du poison bolchevique contre lequel ils ne sont pas immunisés par suite de leur ordre social vieilli. Ce n'est pas le régime national-socialiste ou fasciste qui sera balayé, mais un vieil empire mondial tombera en morceaux. Dans ce pays, le péché commis contre le sang se changera en une misère et un malheur épouvantables. » (Suite page 2.)

La protestation exemplaire des Brestoïis

« Si cela continue, écrivait-on ici même, il y a quinze jours, nous aurons bientôt la Bretagne sans Bretons et les Bretons sans Bretagne ». Telle se présente, en effet, la situation à ce stade d'une guerre qui est absolument catastrophique pour notre pays.

Proportionnellement, en effet, c'est notre Bretagne qui compte le plus de victimes militaires et civiles, le plus de prisonniers, le plus de ruines. C'est elle dont la structure est proportionnellement la plus ébranlée.

Et nous en sommes à faire une fois de plus cette lamentable constatation que l'administration responsable complique cette situation au lieu de chercher à en atténuer les effets désastreux.

Ainsi, depuis que nos villes sont éprouvées, voire anéanties par des raids dits de libération, que voyons-nous ? On prend des mesures pour « expédier », contre tout bon sens, contre toute humanité, les Bretons hors de Bretagne.

On assiste à une véritable déportation. Le mot n'est pas trop violent puisqu'on use de la manière forte et que l'on va jusqu'à pratiquer à l'égard des récalcitrants le chantage à la faim !

Les habitants de la région lorientaise sont « casés », vaillie que vaillie en Mayenne et en Indre-et-Loire. Ceux de la région brestoïise sont dirigés vers la Sarthe et le Loir-et-Cher.

Les Nazairiens sont appelés à cantonner dans le Maine-et-Loire.

Et voici que l'on projette de dépêcher dans la lointaine Creuse, les Malouins et les Serrançais ! C'est une abjection dont on se demande quels sont les sinistres maîtres qui l'ont inspirée.

Il eut été simple et honnête, semble-t-il, de prévoir des lieux

de repli dans les secteurs calmes de notre Bretagne.

N'a-t-on pas eu grand soin de ne pas éloigner les Marseillais de leur Provence natale ? Qu'importe ! il n'est pas besoin, comme chacun sait, de tant d'égards pour les Bretons !

Qu'importe si à Tours ou à Romorantin de timides vieillards végètent parce qu'ils sont dans l'impossibilité de se défendre, parce qu'ils sont dans l'impossibilité de se faire comprendre, parce que leur seule

langue est LE BRETON !... Qu'importe ! Au regard de la loi française, il n'y a que des citoyens également domesticables et maniables, des grains de sable numérotés déplacés et mélangés au gré des caprices administratifs de « l'Une et Indivisible ».

Au regard de cette « Une et Indivisible », il n'y a pas d'HOMMES en chair et en os mais des ASSUJETTIS à des lois qui ignorent les cas et les espèces, l'histoire et le sang. Ce qu'un pareil régime a d'odieusement papérasier, chacun le sent vivement.

(Suite à la 2^e page.)

Réclamation collective à Monsieur le Préfet du Finistère

Les habitants de l'AGGLOMERATION BRESTOISE, émus de l'évacuation forcée que subit une partie d'entre eux dans un pays LOINTAIN, demandent à ce qu'il soit prévu pour tous les BRESTOIS un centre de repli en BRETAGNE.

Sachant que la Bretagne possède, hors des régions interdites, des SECTEURS CALMES où il serait aisé de leur construire des locaux provisoires, ils sont persuadés que rien ne peut s'opposer à leur désir légitime.

Cette pétition a été mise en circulation à Brest et a recueilli, dès les premiers jours, plus de mille signatures de chefs de famille responsables.

TREC'H AR VUHEZ

Graet em eus, disul diweza, evel an darn vrasa eus kêr Roazon : aet oun, eur wech ouspenn, d'ober an dro eus an dismantrou a zo ohomet e kêr-benn Breiz war-lerc'h kirri-nij euzus an Amerikaned.

Dre a-walc'h e tegoueze ar sul-se d'an 21 a viz meurz : dez ginivelez an Nevez-Amzer. Kaer e oa an amzer, eun drugar, tomm an heol, sioul an amzer ha leun a beoc'h. Ar boultreonn heolli-unan, ar boultreonn louet ha tanc e-giz moked, a nij-dinije er straedou sbaoe dez ar freuz milliget, a oa peouezet da blava en oabl hag a rae eur gwisk difliv d'an tiez ha d'ar gwez. Tarza a rae broficou nevez, ha kana a rae an evned, eun dud.

Biken krioc'h eget dre eun hinon ken kalonekaüs, n'am eus meizet pegen diskiant e oa ar vuntradeg hag an dismantradeg a zo bet graet amañ gant chas ar Connoctiout pe an Arkansas. Diskiant, ya ! hag aner evit kement a sell ouz o brezel gant an Alamaned. Rak, evel ma lavaren d'oc'h ar sizun dremenet, bihan eo, bihan ha paret dioustu, an draog a zo bet graet gant o bombez d'al linennou houarn.

E konver-se ouspenn 300 Roazonad lazet, ouspenn 300 gloazet, tost da 500 ti freuzet, o-touez ar re-mañ eun niver bras a d'oz bihan brao, nevez-flamm, e-levet eplamm, e stumm kenkizieu, pe « vihas », gant o fero'honned, tiez a oa anezo frouez eur vuhez labour hag arboell, gant eun tam-mig Jardin dirazo. Tout an dra-se kaset da notra.

Kantrenet em eus ivez hag difrae, ha kasani em c'hision, dre douez an houarnaj hag ar c'hoazeg strowet er ludu hag en toullou-bombez doun evel puñsou, war al leurenn-gêr vras anvet Taclenn-Veurz. Eno oa goul-termañ : pui-luc'het, tangwallot, dispennet eo bet ar c'hoazeg-koad bugale, ar bransigellou, an tennadegou-pitenn, ar stallou madigou. N'eo bet espernet netra na den, na gwerc'hoz, an termañ, nag ar gristenien part a oa deut eno da gemer eun tam-mig barr-amzer.

(Kendalc'h pag. 2.)

Abonnés ! Attention !

NOUS RAPPELONS QUE...

...le prix des abonnements d'un an n'est plus de 40 francs, mais de 50 francs.

...l'abonnement pour six mois est de 30 frs

La protestation des Bretons

(Suite de la page 1)

Mais tel est le degré d'abrutissement général provoqué par les méthodes jacobines de brassage, que l'on ne discerne aucun mouvement de protestation dans les milieux qui auraient le devoir d'élever la voix. Il y avait des parlementaires en Bretagne; il y a aujourd'hui des conseillers nationaux, des maires, des syndics.

Il n'en est pas un qui se soit élevé énergiquement contre le bannissement de ses compatriotes.

LES BRETONS SONT HONTEUSEMENT LACHES PAR CEUX QUI ONT REÇU LE MANDAT DE LES DÉFENDRE.

Nous avons le devoir de dénoncer énergiquement ce lâchage général, et quelles que puissent être les circonstances plus tard, nous saurons rappeler leur trahison aux soi-disant représentants du peuple breton.

Le Parti National Breton et « l'Heure Bretonne » ont seuls le courage d'élever la voix. Malgré tous les efforts policiers et autres pour étouffer cette voix, elle porte aujourd'hui dans tous les milieux bretons où elle éveille des échos sympathiques.

Le peuple breton aime qui sait l'aimer. On lui avait bandé les yeux pour ne pas nous voir. On lui avait claironné, par le truchement d'une presse aux ordres, que nous étions ses ennemis jurés « vendus ou à vendre ».

Les « vendus », ce n'est pas nous. Il n'y a ici que des fils authentiques de ce peuple breton dont ils connaissent l'âme et partagent le malheur. Il a fallu d'exceptionnelles circon-

tances pour révéler au peuple la vérité, à savoir que **SES VÉRITABLES DÉFENSEURS C'EST NOUS, ET NOUS SEULS!**

Parmi ce désordre des esprits, les lâchages et les honteux silences, nous notons avec satisfaction des réactions populaires. Il y a notamment celle dont viennent de prendre l'initiative deux patriotes bretons, deux Bretons, MM. P. Le Reste et Goinard.

Faisant écho aux doléances de leurs compatriotes, ils ont lancé une pétition dont a vu par ailleurs le texte. En quelques jours, dans une ville aux deux tiers vidée de sa population, ils ont recueilli plus de mille signatures au nom de plus de mille familles.

Nous devons reconnaître,

parce que nous sommes honnêtes, que M. le Sous-Préfet de Brest a bien voulu faire aux deux porte-paroles de la population brestoise un accueil plus que courtois. Il ne lui appartient que de transmettre la pétition en haut-lieu.

Nous verrons bien l'accueil qui lui sera fait et si des fabricateurs de lois et règlements ont autre chose qu'un code à la place du cœur.

En attendant, nous signalons cet exemple à tous les Bretons menacés d'expulsion. Il faut que tous s'unissent pour protester. Il faut demander que des mesures soient prises pour assurer le maintien ou le retour en Bretagne de nos réfugiés. Union! Esprit de décision! Et ce sera la victoire!

F. JAUEN.

L'action du C.O.S.I.

Comme suite à notre article de la semaine dernière, nous croyons utile de préciser le montant des secours accordés jusqu'ici par le Comité Ouvrier de Secours Immédiat aux sinistrés bretons.

A Brest 3.980.000 fr.
A Lorient 14.106.581 fr.
A St-Nazaire .. 7.638.095 fr.

Soit plus de 25 millions de francs auxquels s'ajoutent les 520.000 francs versés, à titre de premier secours, aux sinistrés de Rennes.

On demande des nouvelles...

De la part d'un prisonnier, nous demandons des renseignements sur la famille LE TALLEC, 33, rue de Kerlin, Lorient.

LA SEMAINE PROCHAINE :

— Suite de nos listes de réfugiés

— L'Heure Bretonne chez les Lorientais évacués en Mayenne

L'article qu'il faut sans cesse recommencer

(Suite de la première page)

— que la Bretagne est une « province comme les autres » ;

— que les Bretons n'ont pas le droit et le devoir de rechercher, en collaboration avec les Français de bonne foi, la solution qui, dans l'ordre politique, culturel et administratif, sauvegardera la personnalité de leur pays.

On nous a beaucoup injurié.

On n'a jamais pu démontrer qu'il n'existait pas un FAIT BRETON.

Qu'on le veuille ou non, il faudra en tenir compte. A côté des insulteurs professionnels ou des conspirateurs du silence, nous savons qu'il existe des REALISTES qui y réfléchissent. En toute honnêteté, nous avons toujours fait la différence entre ceux-ci et ceux-là...

Il y a une telle force dans l'idée bretonne qu'elle s'impose partout où il est possible de l'exposer clairement.

L'expérience de longues années de lutte nous a prouvé que, seule, notre pauvreté nous a empêchés de porter notre propagande au maximum, c'est-à-dire à ce stade où chaque Breton aura en ses mains, et à la mesure de son honnête jugement, les documents et les textes qui établissent la légitimité de nos revendications.

Il est des propagandes qui ne portent pas, si richement entretenues qu'elles puissent être.

On a pu couvrir les murs d'affiches, faire tirer des journaux et des brochures par millions sans pour cela déterminer le moindre courant de sympathie populaire.

Or, l'action bretonne touche les fibres intimes de notre peuple. Il n'est pas un Breton qui, ayant en mains la plus modeste Histoire de Bretagne, ou le plus élémentaire exposé de notre doctrine et de l'histoire héroïque de notre mouvement depuis 1832, ne se sente ébranlé, ému, conquis.

Le moindre de nos chants nationaux fait tressaillir notre jeunesse, et l'exalte jusqu'à l'esprit de sacrifice.

Preuve éclatante de la vérité et de la profondeur du Mouvement National Breton.

La conclusion ?

Tous les militants du P.N.B., tous les amis de « l'Heure Bretonne » la tireront avec nous.

Nos efforts personnels de propagande doivent compenser la pauvreté de nos moyens. Ils doivent être à la mesure du grand dessein qui est le nôtre : amener tous les Bretons à penser et à agir en Bretons.

Du point de vue pratique, ce sera chose quasi-faite quand dans chaque foyer et dans chaque main se trouveront un minimum d'exposé doctrinal, un minimum d'Histoire, quelques exemplaires de nos chants nationaux et populaires.

Ce matériel de propagande est à votre disposition. Que chacun dans son milieu entreprenne ce minimum d'action et la cause sera gagnée.

C'est-à-dire que la Bretagne tout entière se sentira bretonne.

PENN-KIL-HA-TROAD.

J. JAFFRE.

GUERRE ET DIPLOMATIE

De la théorie des « grands espaces » à l'Internationale des peuples libres

Le fait saillant de ces derniers jours, en Russie, a été la reprise de Bielgorod par les forces européennes. Ainsi peu à peu se comble la poche créée entre Orel et Stalino, pôles de la résistance à la dernière ruée soviétique.

Les dernières nouvelles font connaître que le dégel gêne considérablement les opérations dans le Sud. Aussi n'est-il pas surprenant de voir les initiatives allemandes et alliées se multiplier autour de Koursk et même plus au Nord, c'est-à-dire là où le grand hiver n'est plus mais où le dégel printanier ne s'est pas encore manifesté.

Qu'advient-il prochainement sur ce front de l'Est? Il n'est que de renvoyer les interrogateurs au dernier discours du Fuehrer qui, aux dires de tous les commentateurs, a tranché sur les précédents par un optimisme caractérisé.

SUR MER

Décidément, nous assistons à une offensive sous-marine de grand style du côté allemand.

Au 20 mars, le bilan à l'actif des submersibles de l'amiral Doenitz s'établissait déjà à plus de 700.000 tonnes. A la même cadence, le million sera atteint si non dépassé à la fin du mois. Et n'oublions pas qu'à ce tableau de chasse, doit s'ajouter celui des marines et avions de l'Italie et du Japon. Qu'on le veuille ou non, c'est là le gros point noir pour les Alliés, dont tous les efforts de production et de liaison sont de plus en plus menacés.

EN TUNISIE

Les Anglo-Américains ont déclenché dans le sud et le sud-ouest tunisien la grande offensive que l'on laissait prévoir depuis quelque temps. La manœuvre tend visiblement à l'encercllement des forces germano-italiennes situées entre Gabès et la ligne Mareth. Il n'y a pas de doute que les Anglo-Américains disposent ici d'une indiscutable supériorité en hommes et en matériel. Mais, comme en toute chose il faut considérer la fin, il y a lieu de réserver les commentaires en attendant les précisions qui, jusqu'ici, font défaut.

LES INDISCRETIONS DE L'AGENCE TASS

L'agence soviétique Tass vient de publier un communiqué sensationnel sur le sens profond des négociations entreprises par M. Eden à Washington. Il s'agit de répartir le monde en plusieurs grandes zones d'influence, l'Angleterre se réservant une prépondérance maritime mondiale, tandis que les Soviets se verraient accorder l'hégémonie européenne. Il reste à prouver que les Soviets

se contenteront du rôle que l'on entend leur confier et s'ils considéreront longtemps le Pas-de-Calais comme une barrière infranchissable.

Le communiqué de l'agence Tass, qui précise et complète un curieux éditorial du grand journal britannique Times, met en valeur la théorie des « grands espaces ». Les Anglais et les Soviets annoncent ainsi leur intention de supprimer les petites nations indépendantes. Du coup, les gouvernements fantômes de Londres n'ont plus de raison d'être. On l'a donné très clairement à savoir au gouvernement polonais en particulier. Or, si nous avons bonne mémoire, cette guerre infernale a été déclenchée par les gouvernements britanniques et français pour défendre la liberté de la Pologne.

Dès lors, on ne comprend plus. On l'on comprend trop que la situation « a évolué ». A situation nouvelle, diplomatie nouvelle. Sans doute!

Mais la situation n'a pas fini d'évoluer. Et de même que les nouvelles propositions britanniques tendent à jeter par dessus bord la fameuse Charte de l'Atlantique, de même les actuelles propositions de répartition et d'organisation des « grands espaces » ont toutes chances d'être « oubliées » un jour au bénéfice d'une autre théorie qui s'inspirera d'autres « nécessités de l'heure ».

M. Wallace, vice-président des Etats-Unis, n'a-t-il pas donné à entendre tout dernièrement que « l'on saura, peut-être à la fin de cette année, s'il faut jeter les bases d'une nouvelle guerre mondiale qui opposerait, cette fois, l'Amérique à l'U.R.S.S. ? »

Ceci dans le cas d'une intégrale victoire russe, laquelle se fait attendre, comme on voit.

Et dans le cas, qui n'est pas encore établi mon plus, d'une intégrale défaite du bloc tripartite.

M. Churchill a dit, lui-même, qu'il fallait encore un an ou deux « pour battre l'Allemagne », après quoi l'on s'en prendrait au Japon.

Nous verrons bien si l'avenir est conforme aux vœux des impérialistes de Londres, de Washington et de Moscou. Mais il est permis d'en douter...

En conclusion, nous reconnaitrons qu'il y a une idée juste, et conforme à l'évolution des temps modernes, dans la théorie des grands espaces. Mais à la condition que l'organisation de ces grands espaces s'inspire du principe fédératif, c'est-à-dire qu'elle tienne compte du droit à la vie de tous les peuples, petits et grands. C'est ainsi que nous concevons l'Europe nouvelle...

Internationale ?
Oui ! Mais, encore une fois, l'Internationale des peuples libres.
St. KERDUAL.

Le discours du Führer

(Suite de la page 1)

Sur la mobilisation totale de toutes les forces du Reich, le Fuehrer a fait cette déclaration :

« Non seulement l'hiver dernier n'a pas conduit le peuple allemand au défaitisme, mais l'a amené à procéder à une gigantesque mobilisation de ses forces. Ces forces sont actuellement mises en œuvre. La production du matériel de guerre est en augmentation constante, des millions de jeunes soldats, d'hommes devenus libres et de blessés guéris, affluent vers le front. Les vieilles classes et les jeunes garçons vont en outre servir les armes défensives de l'arrière. Des centaines de milliers de femmes et de jeunes filles vont les aider dans cette tâche. L'armée allemande se transforme en une nation en armes. »

« Les 542.000 tués de cette guerre ne seront pas tombés en vain. Plus cette lutte sera menée avec décision, moins l'esprit de compromis n'aura de part et plus longue sera la paix dont notre continent a besoin pour guérir ses blessures. »

Réduction de transports ?

Sans doute...
Mais il suffit de quelques heures pour aller de Rennes à Paris. Quant à aller de Rennes à Vannes, il faut au moins DEUX JOURS.

C'est-à-dire qu'en fait de transports les Bretons sont encore « réduits » au moins deux fois plus que les autres...

BROCHET-LENORMAND
FOURREUR
8, Rue Victor-Hugo - RENNES
Toutes Réparations et Transformations

PETITES ANNONCES

ON DEMANDE pour gérance café ville, centre de Bretagne, ménage muni référ. prof. 1^{er} ordre. Logement. — Ecrire au Journal (n° 59) qui transmettra.

UN MENAGE BRETON OFFRE de recueillir, voire adopter un petit sinistré lorientais. — Pour tous renseignements s'adresser à M. GUILLOU, 63, rue de Vaugirard, PARIS (VI^e).

Trec'h ar Vuhez

(Kendalc'h ar baj. 1)

Mantrusat taolenn, m'el lavar, dindan lagad eun heol ker laouen ha ma oa heol disul, dez kenta an nevez-amzer ! Peadra lakaat unan da ziskredi war ar vuhez.

Ha setu, digant an natur hec'h-unan eo am eus bet an ali, petra a lavaran ? an urz da vaga fiziañs, ha da gendalc'h da veva en desped da bep reuzeudigez ! Pikolou gwez maroñs, da skouer, a zo bet diswrief ha dihec'hiet ; aet int en o c'hant : daoust da se, chom a regnt krapet ouz an douar, dispaka a reont o broñsou, emaint oc'h ober deliou nevez.

Ar brini. Edont davat o sevel o neizi e lein ar platanenned bras. Torret eo bet ar skourrou, skubet an neizi gant stroñs an tarzerezoù. Ha dispac'h e-mesk al laboused du ! Ha jolori ! Na petra, avat ! Lezenn an natur eo : emañ ar mare d'en em barat. Adkroget o deus al loened askellek da aoza neizi nevez, ha difrae a zo ganto da c'hounit an amzer gollet.

Penaos e kavit skouer ar plant hag an anevaled ?

Graomp evelto ! Dalc'homp peg ! Kredomp e vo klokoc'h an amzer da zont eget an amzer vremañ. Hogen poaniomp da aoza, ni hon-unan, an amzer welloc'h-se, hag e vo trec'h ar vuhez d'ar maro !

JIN GARIOU.

AR VEZ AR HAG VRO

Calendrier de la semaine

MARS-AVRIL

28. — **OCULI.** Saint Evémère, évêque de Nantes, VI^e siècle.

29. — **La B. Madeleine de Bretagne,** XV^e siècle.

DERNIER QUARTIER.

30. — **Saint Guillaume de Tréguier,** évêque.

31. — **Saint Benjamin.**

1^{er}. — **Saint Ennius,** évêque de Nantes, successeur de Saint Clair, III^e siècle.

MI-CAREME.

2. — **Le B. Pierre du Chaffaut,** évêque de Nantes, XV^e siècle.

3. — **Saint Idunet,** abbé, moine de Landévenec, VI^e siècle. — Patron de Châteaulin de Pluzunet, de Trégourez. Chapelles à Plounevél et à Launenan (alias 8 avril ou 8 mai).

EN BREF...

Le samedi 27 mars s'est tenue à Guingamp la réunion des **Conférences bretonnes**, avec les concours de M. O. Aubert qui parla des **Légendes et traditions bretonnes**, de Janig Lucia pour la partie musicale et de Jarl Priel avec sa troupe bretonne qui présenta ses pièces *An dakenn dour* et *Bils hag e dontan*.

RENNES. — Notre confrère Arvor annonce la constitution d'une Entente des Postiers bretonnants. Ecrire à la rédaction du journal, 10, rue Louis-Postel.

BRETONS ÉMIGRÉS

A PARIS

Une messe solennelle pour les Bretons victimes de la guerre

La paroisse bretonne de Paris, (directeur : abbé H. Mauny, 13, rue Philippe-de-Girard, Paris X^e), fait célébrer, le dimanche 28 mars, à onze heures, à l'église St-Merry, 78, rue St-Martin (métro : Châtelet-Pont-au-Change), une messe, avec absoute solennelle pour les Bretons morts au Champ d'Honneur, notamment les victimes des bombardements de Rennes, Brest, Morlaix, Lorient et St-Nazaire. Tous les Bretons de Paris sont instamment invités à y assister. Une quête sera faite pendant la cérémonie au profit des sinistrés de Bretagne.

GANEDIGEZ

An Ao. hag an Itr. Fustec a zo laouen o reiñ da c'houzout ez eo ganet d'ezo eur paotr bihan, e ano ROLAND.

Gwella gourc'hemennou d'hor c'hensid hag heti a reomp da Roland bihan beza eur Brezon mat ha kalonek evel e dud.

LA SEMAINE A KER-VREIZ

(43, rue St-Placide, Paris)

Dimanche 28 Mars. — Bodadegoù S.A.V., de 14 eur. Kudenn : « Hent an houarn a zo serret ». Prozege : Kerwerchez.

Lundi 29. — Cours élémentaire de Vannetais, de 18 h. 30 à 19 h. 30.

Mardi 30. — Cours élémentaire de Breton de 19 h. 15 à 20 h. 15.

Mercredi 31. — Cours de conversation bretonne de 18 h. 30 à 19 h. 30.

Jeudi 1^{er} Avril. — Cours de breton, préparation au Trech Kenta, de 19 h. à 20 heures.

Vendredi 2. — Nevezadur, répétition de chant, de 18 h. 30 à 19 h. 30.

Samedi 3. — Cours de Gallois de 17 h. 30 à 18 h. 30.

Bibliothèque ouverte de 18 h. à 19 h. 30.

Cours supérieur de Breton, préparation au Trech Meur, de 18 h. 30 à 19 h. 30.

Ephémérides

MARS-AVRIL

28, 1885. — Mort de l'ancien ministre Lacrosse.

29, 1734. — Naissance de Picot de la Motte, gouverneur du Malabar.

30, 1816. — Condamnation à Rennes du capitaine Sassart.

31, 1759. — Naissance à Brest de l'administrateur Pierre Marec.

1, 1790. — Début au théâtre du chanteur Elleviou.

2, 1142. — Mort d'Abélard au prieuré de Saint-Marcel.

1804. — Naissance à Nantes du sculpteur Auguste Debay.

3, 1468. — Le duc de Bretagne s'allie à l'Angleterre.

1809. — Première représentation du « Chevalier d'Industrie » d'Alexandre Duval.

RADIO BRETONNE

Rennes-Bretagne (283 Mètres)

MARDI 30 MARS

18 h. 30. — **Surcouf, « la Prise du Kent »**, par J. de Roince, avec les Comédiens de Rennes-Bretagne.

18 h. 50. — **Dils et balivernies de Haute-Bretagne**, par Mathau des Galimènes.

19 h. 05. — **Les incursions anglaises en Bretagne**, par F. Denoual.

19 h. 10. — **Causerie agricole**, par M. Baillargé.

JEUDI 1^{er} AVRIL

(de 19 h. à 19 h. 15)

Le Quart d'Heure de l'Institut Celtique de Bretagne

1^o **Les problèmes sociaux et leurs aspects bretons**, par J. Bauché.

2^o **K. A. V. La musique populaire bretonne et l'œuvre de K. A. V.**, par H. Ar Menn.

3^o **La Vie Celtique**, par de Berdouaré.

SAMEDI 3 AVRIL

18 h. 30. — **Jakez Riou**, conteur et poète de Cornouaille, par Abeozen. Musique et chants.

19 h. 5. — **Chronique de l'Actualité**, par Roparz Hémon.

19 h. 10. — **Prezegenn diwar benn al labour douar**, par Ar C'houer Kozh.

AU TRAVAIL POUR LA BRETAGNE

SIEGE DU P. N. B.

11, Quai Lamartine, RENNES, Tél. : 43-19.

C. C. R. Bourdon, RENNES, 33-338.

Les réunions de nos sections

A Fougères

Le secteur fougérais manifeste depuis ces dernières semaines une animation nouvelle : visites, prospections, placement du matériel de propagande.

L'accueil fait à nos propagandistes est de plus en plus sympathique.

Au pays de Guingamp

La section et le secteur de Guingamp sont de ceux qui se montrent en ce moment parmi les plus entreprenants. Toutes les ventes à la criée faites dans la région connaissent un succès d'autant plus vif que ces ventes se font... au binou. Un exemple à suivre...

Les dernières réunions de la section de Guingamp ont groupé un nombre appréciable d'adhérents et de sympathisants. Des réunions de jeunes ont lieu également et sont fort bien suivies. On ne s'étonne plus dès lors de la progression de nos idées et de nos effectifs, ni de l'excellent usage fait du matériel de propagande. A l'origine de tout ce bon travail, il y a deux ou trois militants qui ont l'esprit d'initiative, tout simplement...

A Paris

Dimanche dernier 21 mars nos Volontaires ont procédé à une

Journaux & Revues

Pour un Commissariat à la main-d'œuvre bretonne

Il est un point sur lequel l'accord est fait : la nécessité d'un statut de la main-d'œuvre expatriée...

Dans la Dépêche de Brest du 19 mars, M. J. Manguet-Martin n'hésite pas à demander la constitution d'un Commissariat à la main-d'œuvre bretonne.

« Un marin nous racontait récemment que, dans les ports de tous les mondes, le Breton pouvait entendre parler sa langue, respectée à l'égal de celle des autres peuples, maintenue d'ailleurs par ces « consuls bretons » installés spontanément par nos compatriotes qui, à l'étranger, mieux souvenant que chez eux, prennent conscience de leur personnalité et confient à l'un des leurs le soin de défendre leurs intérêts et de sauvegarder leur communauté.

Et voici que ce départ, hors de la province, inquiète cette fois les jeunes Bretons; non pas qu'ils craignent l'expatriement : ils portent toujours dans leur sang, l'héritage des corsaires, des missionnaires, des colons et des soldats qui ont couru le vaste monde, en y faisant respecter le nom — sinon le drapeau — de la Bretagne. Mais il n'a pas été tenu compte, dans l'organisation de ce service obligatoire, de ces particularités psychologiques du peuple breton qui, une fois de plus méconnues, risquent de provoquer, une fois de plus, d'inutiles difficultés et de redoutables mécontentements; n'oublions pas que la Chouannerie est née de l'horreur du service chez un étranger qui n'acceptait pas de reconnaître les lois particulières de la communauté bretonne.

Nous inclinons donc, nous aussi, devant les nécessités de l'appel, nous demandons qu'il ne soit pas réalisé aveuglément dans nos cinq départements dont le groupement constitue assurément plus qu'un conglomérat de villages et de cités. La Bretagne doit être considérée, parmi les régions françaises, comme une terre particulière, un véritable pays d'exception ayant sa race, sa langue et son état d'esprit propres. Et il se trouve que, parmi les traits les plus accusés du caractère breton, il faut noter le besoin communautaire qui pousse le Breton à rechercher, hors de chez lui, un regroupement où il pourra trouver, dans les rencontres et les veillées fraternelles, le souvenir de son pays. Flaubert, peignant d'une touche, dans Salammbô, les mercenaires de toutes les races campés devant Carthage, disait des Celtes qu'ils se réunissaient toujours pour rêver ensemble de quelque île, au fond d'une baie tranquille. Le Breton voyageur reste l'homme de son clan; ne disloquez pas ce clan si vous ne voulez pas transformer son départ en exil.

En conclusion, M. J. Manguet-Martin fait appel à l'Etat... Il y eut un temps où les hommes du P. N. B. étaient les seuls à formuler de telles revendications. En ce moment, nous voyons le très modéré Comité Consultatif de Bretagne réclamer un statut politique, culturel et administratif pour notre pays; des journaux de Bretagne, et même de Paris, comme le *Cri du Peuple*, demandent un Statut des Réfugiés Bretons. Et voici que le même Comité Consultatif, et des journaux comme la *Dépêche de Brest* et la *Bretagne*, soulignent la nécessité d'un statut de la main-d'œuvre bretonne.

Est-on capable à Vichy ou à Paris de tenir compte d'un pareil état d'esprit ?

Si l'on continue à ignorer plus longtemps le « fait breton », ces Messieurs des bords de l'Allier et leurs représentants en Bretagne n'auront qu'à s'en prendre à eux-mêmes des conséquences d'ordre psychologique et politique qui en résulteront fatalement et sans tarder.

Pour un Statut des réfugiés bretons

Le *Cri du Peuple* déclare avec nous qu'il existe un problème des Réfugiés Bretons.

Le journal du P. P. F. lui a consacré plusieurs articles. De celui du 16 mars retenons ces lignes :

« N'est-il pas possible de permettre à ceux qui ont tout perdu de vivre au milieu d'hommes et de femmes qui parlent leur langue, portent leur costume, ont les mêmes usages ? N'est-il pas possible de laisser jouer pleinement la solidarité bretonne ? »

Le lendemain 17 mars, le *Cri du Peuple* insistait sur la nécessité d'un Statut des Réfugiés Bretons dans les termes suivants :

« En juin 1940, quantité de réfugiés du Nord et de l'Est arrivèrent en Bretagne, où ils furent d'ailleurs bien accueillis, objet de la sollicitude de tous.

Aujourd'hui, ce sont des Bretons qui sont obligés d'évacuer leur ville. Ce départ n'a pas un caractère facultatif comme ceux de 1940 et cependant ils n'ont pas droit à la sollicitude gouvernementale dont bénéficiaient ceux-là.

Certes une circulaire du 3 février 1943 prévoit bien le paiement d'une allocation; mais le plus souvent elle reste lettre morte.

Dans certaines communes, si les évacués qui ont trouvé asile chez des parents ou amis vont la réclamer, on la leur refuse, menaçant, s'ils insistent, de les « expédier dans le département de refuge », c'est-à-dire à 200 ou 300 kilomètres hors de Bretagne.

Ailleurs, un retraité, touchant annuellement 5.900 francs, réclame-t-il l'allocation, on lui objecte sa pension pour la lui refuser.

En outre, nombre des évacués — et tous les Lorientais — sont des sinistrés n'ayant plus de vêtements, plus de meubles, plus même de batterie de cuisine, ne peuvent reprendre une vie à peu près normale.

Quelques décisions ont réglé des cas particuliers : bons de chaussures, linge, mais tout cela est nettement insuffisant.

L'importance des problèmes qui se posent, leur nombre et l'urgence des solutions à y apporter, justifient l'étude et la mise en application d'un statut des réfugiés.

La phrase liminaire de ce statut devra être :

« Les habitants des localités bretonnes évacuées seront dirigés sur des communes bretonnes susceptibles de les accueillir. »

L'Administration vichyssoise est-elle capable de comprendre et de prendre les mesures en conséquence ?

Nous sommes persuadés, nous, qu'elle ne pense qu'à une chose : débretanniser la Bretagne. C'est sa façon, à elle, de « régler » la question bretonne.

La « générosité » gouvernementale et les sinistrés rennais

Nous lisons dans « La Vie du Nord » :

« L'assassinat de quatre cents Bretons dans le centre de Rennes a provoqué une telle émotion que l'on n'a pas attaché au « geste » du gouvernement, attribuant aux victimes la somme globale de 400.000 francs, l'importance qu'il mérite.

Mille francs par victime, ce n'est pas beaucoup. Si l'on pense aux milliards dépensés en pure perte pour l'entretien d'Instituts et de centres coloniaux n'ayant aucune raison d'être, aux centaines de mille francs distribués à d'innombrables badernes en rupture de quartier, avouons que le chiffre a de quoi effrayer par sa petitesse.

Gageons que si les bombes yankees s'étaient abattues sur Aix-en-Provence, on aurait estimé à beaucoup plus la peau de leurs victimes. »

C'est ce que tous les Bretons, même les plus indulgents envers Vichy, finissent par comprendre...

Il paraît même, si nous en croyons certaines indiscrétions, que dans certains milieux de la Préfecture on a très sévèrement commenté la ladrerie vichyssoise.

« C'est à se f... autonomiste ! » a dit l'un des plus impétueux Lorrains de Bretagne.

MEVEN KOZ.



Maurice LE DAULT

LIBRAIRE

16^{bis}, rue René Madec

QUIMPER

ACHÈTE :

Livres, manuscrits

gravures

atlas anciens

périodiques

et

tout sur la Bretagne

Lui écrire, se déplace à ses frais pour les lots de quelque importances.

IMPRIMERIE CENTRALE DE RENNES

Le Gérant : G. BRETON

P. C. 504

LA CHRONIQUE DE BRETAGNE

Sur l'évacuation de Saint-Nazaire

D'après certaines conversations, il se serait passé pas mal de choses irrégulières lors de l'évacuation de la ville. Il paraît...

...Que l'on distribuait des bons d'essence pour les déménagements aux personnes qui pouvaient se procurer un camion.

...Que cette essence a donné lieu à de l'abus de la part de certaines personnes.

...Qu'elle aurait été vendue en sous-main aux environs de 125-150 fr. le litre.

...Que ceci est venu par suite du manque de contrôle, non pas au bureau de distribution, celui-ci ne pouvant pas assurer la surveillance, mais à la sortie de la ville. Les gendarmes disposés aux portes auraient pu exiger le laissez-passer qui était délivré pour emmener les meubles. En comparant les noms des personnes ayant ainsi évacué leur mobilier et ceux ayant pris de l'essence, il eut été facile de retrouver les profiteurs.

...Que l'on a vu de belles pagailles, par exemple aux coopératives : un jour on donnait à tout venant des produits contingents et le lendemain les sociétaires n'avaient rien. Et ainsi de suite.

...Que l'on pouvait se présenter à la Sous-Préfecture pour demander où se trouvait un quelconque bureau. On était sûr d'être obligé de perdre une ou deux journées et de parcourir un nombre respectable de kilomètres. Encore heureux si l'on réussissait à le trouver !

...Que seuls les évacués vers Nantes pouvaient avoir des wagons. Quant aux autres, ad-

vienné que pourra. Dans la région, les bons de chaussures sont distribués avec parcimonie, surtout lorsqu'il s'agit de bons « usage ville ». Ainsi, à la dernière distribution, il n'y a eu qu'un seul bon de cette catégorie.

Mais allez à Nantes, là vous ne trouverez que ce genre de chaussure. En somme, on donne des bons pour des chaussures que l'on n'a que sur commande (usage fatigue) et l'on n'en donne pas pour celles que l'on trouve dans chaque magasin.

En face de toute cette pagaille, plaignons-nous à constater que certains fonctionnaires ont été dignes d'éloges, en particulier les gendarmes estafettes qui ont effectué des missions continuelles en motocyclette, dormant deux ou trois heures par nuit. Rendons hommage à tous ces gens qui, par leur attitude, ont racheté les fautes d'une Administration qui avait perdu toute notion d'organisation.

Ah ! Révolution Nationale, quand tu nous tiens !!!
AN SEGUAN GAD.

DE CI DE LA...

PLOUINNEC (Morbihan). — Au Aotrou Maër est parti. Il s'est réplé à Réquing avec d'innombrables bagages. Aux dernières nouvelles, il se porte bien. Que sa commune et ses administrés soient dans la matrasse ! Il s'en f... au Aotrou Maër. Seulement, il pourra se brosser plus tard pour retrouver la faveur de ses électeurs. Ceux-ci ne se laisseront plus duper par les magnifiques proclamations dont naguère les rédacteurs du « Nouvelliste » couronnaient les fautes d'orthographe. Et cela fera un très médiocre administrateur de moins.

Dinan, foyer d'artisanat breton

Si un jour vous êtes appelé à visiter notre bonne ville, vous remarquerez avec quel soin son caractère vraiment artistique a été respecté. L'on n'y voit pas, ou peu, de ces bicoques de mauvais goût, qui déparent tant de faubourgs ; ni de ces infâmes constructions, non seulement sans caractère, mais souvent d'une mauvaise architecture.

Les municipalités, sans doute, ont voulu et su faire respecter leurs sites, mais aussi elles ont su grouper leurs artisans, les éduquer et leur faire comprendre ce qui était beau. Si vous avez le bonheur de visiter le foyer de l'ancienne Chambre de Métiers, vous comprendrez avec quel soin, et quel dévouement, les responsables ont dû guider l'artisanat.

Oh ! n'allez pas chercher de ces réalisations extraordinaires comme ont pu en réaliser les Chambres de Métiers de l'Alsace ou des pays de l'Europe Centrale ! Dans un pays où le fisc est le maître des métiers, l'on ne peut espérer cela, mais vous y verrez de belles et bonnes choses, faites par les tisserands, les ferronniers, les ébénistes, les chaisiers, etc., et dans ce domaine du travail tout est simple et rien ne cloche.

Et à quoi donc devons-nous cet esprit d'équipe ? Au fait que ces artisans ont fait abstraction de leur personnalité, pour faire une équipe solide, autour de chefs de talent. Rien d'aussi solide n'aurait été fait en ce pays, jusqu'ici, et les plus grands espoirs étaient permis.

Hélas : la Révolution Nationale a passé, et au lieu de favoriser la Chambre des Métiers de Dinan, au lieu de se servir de ce groupe homogène et de l'appeler à diriger et à agrandir son œuvre dans le cadre départemental, l'on a purement et simplement dissous la Chambre des Métiers de Dinan. Tant pis si l'artisanat en creève.

Artisans de Dinan, vous ne devez pas jeter la manche après la cognée, restez groupés autour de vos chefs de file, travaillez, et un jour reviendra où la Bretagne saura reconnaître votre œuvre et vous placer au rang que vous avez mérité.

Il y avait une fois...

Quelque part dans le Finistère... tout dernièrement...

Un brave homme de cafetier qui vendait ses apéritifs cinq francs.

Un autre brave homme qui louait une chambre, avec tout le confort moderne et chauffée : Trente-cinq francs.

Un troisième brave homme qui vendait le verre de vin d'Algérie à 12 : Trois francs.

En connaissez-vous, par là, en ce moment, des tarifs aussi bas ?

Or, les agents du contrôle économique ont poursuivi ces trois braves hommes pour « hausse illicite » !

Sans blague !

Ils les ont menacés de la correctionnelle où les « délits » de ce genre sont punis d'une amende de 200 francs à deux millions de francs, et d'une peine d'emprisonnement de deux mois à cinq ans.

À moins que les « délinquants » n'acceptent la « transaction », la fameuse procédure de chantage inventé par les hommes de la Révolution Nationale pour remplir leur caisse.

Est-ce parce que ces trois braves hommes sont des amis du Parti National Breton qu'ils sont particulièrement visés, alors que les lois continuent à protéger de célèbres gangsters ?

Nous posons la question... En attendant la réponse, si elle vient, on nous permettra d'affirmer que les agents du « contrôle » économique du Finistère coupables de tels agissements sont de beaux salauds.

Et qu'ils ne l'emporteront pas en Paradis.

PONTRIEUX A l'adresse de quelques morveux

Pontrieux semble, depuis quelque temps, complètement livré à l'anarchie. En attendant le jour du chambardement universel, quelques énergumènes s'exercent, en toute impunité, chaque semaine, à saboter les séances récréatives données à la Salle des fêtes, et cela sans que les représentants de l'ordre s'en émeuvent le moins du monde.

En moins d'un mois, ces chahuts se sont produits, trois fois. Le 21 février dernier, lors d'une séance du groupe « Celtic », une semaine plus tard lors de la fête donnée par les Cercles Celtiques de Bégard et de Flourivo, le 14 mars enfin à l'occasion de la séance donnée par le groupe « Arvor » de Guingamp.

La plaisanterie a assez duré : les spectateurs qui paient leur place, les artistes qui louent la salle ont le droit d'exiger que l'ordre soit maintenu. Jusqu'à preuve du contraire, il y a, à Pontrieux, comme ailleurs, des gens chargés de faire respecter cet ordre. Nous leur demandons de faire le nécessaire et de ne pas craindre de torcher le nez des morveux qui semblent en avoir bigrement besoin.

Le chanoine Durville

C'est avec peine que nous avons appris, au début de ce mois, le décès, à Clisson, du chanoine Durville. Ancien bibliothécaire et archiviste du chapitre, ancien membre de la commission du musée d'archéologie, il avait été, pendant de nombreuses années, conservateur du musée Dobrée qui, entre autres objets de valeur, possédait le reliquaire où fut déposé le cœur d'Anne de Bretagne.

Nous devons au chanoine Durville une série d'ouvrages consacrés à l'Histoire de Bretagne, aux anciens fiefs de Nantes et aux environs de notre cité. Il était également l'auteur d'une série de publications destinées à l'étude du vieux Nantes.

Avec le chanoine Durville, nous perdons un des plus éminents historiens et archéologues de la Bretagne.



NANTES. — 500 hectares vont être prochainement aménagés pour la culture du typha, en vue de remédier au manque de fécule.

La cité a perdu une centenaire, Mme Julienne Bono, ancienne cigarière à la manufacture des tabacs.

ST-NAZAIRE. — Le conseil municipal a adopté le principe du repli d'une partie des services municipaux à Nantes. Les services dont la présence est nécessaire, s'établiront à Pornichet et des permanences demeureront ouvertes à St-Nazaire et St-Joseph.

D'autre part, 42 personnes sont portées manquantes à la suite du bombardement du 28 février. Un grand nombre d'immeubles officiels ont été détruits.

PLOEMEUR. — An signale la présence du distingué maire à Orléans.

RENNES. — Du 8 au 16 mars, le Secours National a distribué : 4.000 pièces de vêtements, 300 mètres de vitrex, 2.450 repas chauds et autant de repas froids.

De nouvelles obsèques ont eu lieu le 22 mars pour les 10 victimes retirées dernièrement des décombres.

La presse a rappelé aux cultivateurs qu'ils ne doivent pas manquer d'exiger du ramasseur un reçu portant quantité du beurre livré.

Au cours de leur récente assemblée extraordinaire, les commerçants en détail vivant d'Ille-et-Vilaine se sont élevés contre les projets gouvernementaux d'une réorganisation de leur profession.

Ils protestent, déclare l'ordre du jour, contre tout projet qui menacerait plus ou moins cette liberté et les conduirait plus ou moins vers la fonctionnarisation.

Plusieurs tanneries ont été fermées en Bretagne par suite des mesures de concentration.

De récentes statistiques, selon l'Ouest-Eclair, montrent que la population agricole bretonne se répartit comme suit, sur 100 ha : Finistère, 44 ; Morbihan, 37 ; Côtes-du-Nord, 32 ; Ille-et-Vilaine, 30 ; Loire-Inférieure, 27.

NOYAL-SUR-VILAINE. — Une collecte a permis de récolter 1.500 kilos de denrées pour les sinistrés de Rennes.

ST-BENOIT-DES-ONDES. — Le 15 mars ont été célébrées les obsèques de M. l'abbé Contin, professeur à l'Institut St-Vincent, à Rennes, tué lors du bombardement.

BREST. — Plusieurs géomètres de Lannilis ont été intoxiqués par suite de l'absorption d'alcool recueilli dans un muid en mer. On compte deux morts.

Les Sports

La leçon d'un match

Le public qui s'était déplacé, dimanche, fort nombreux, pour assister au choc du Stade Rennais et du F. C. Sochaux en a eu pour son argent. Emotions nombreuses, intérêt soutenu jusqu'à la fin, et souvent très bonne qualité du football. Sochaux sans avoir retrouvé son ancienne virtuosité reste une équipe « qui fait du jeu ». C'est devenu chose rare depuis que l'on a cru devoir sacrifier, à peu près partout, à un système que l'on applique trop à la lettre. Sochaux, aussi fait du W M mais ses intèrs et ses demi-ailes ne pratiquent pas seulement « l'attentisme » sur le terrain. Ils ne se contentent pas de renvoyer sur leurs trois avants de pointe de longues et aériennes balles. Non ! Ils savent encore pratiquer la passe courte, le dédoublement, le croisement, l'ouverture à ras de terre, bref, ce qui donne au football-association sa séduction particulière.

Quand Sochaux partait à l'attaque, toute l'équipe y allait de bon cœur, en ne laissant à la défense que le goal, les trois arrières, tandis que la liaison au centre du terrain était assurée par Magnin, demi-ailé d'une grande classe.

Il nous est apparu, comme à beaucoup de spectateurs, que Sochaux ne tardera pas à redevenir

une grande équipe, puissante et spectaculaire à la fois.

Il nous est apparu aussi que Rennes a joué avec plaisir contre cette équipe, mieux que d'habitude, sans s'élever toutefois, en ce qui concerne la liaison, au niveau technique de son adversaire. Il y apporta un peu plus de cette fougue bretonne qui est sympathique mais pas suffisante. Tant et si bien que le score final, 2 à 2, satisfait la logique et le sentiment.

On jouait par ailleurs pour la Coupe de Bretagne de football. En finale des Côtes-du-Nord, le Stade Briochin et le Stade Lannionnais ont fait match nul, 1 à 1, après prolongations.

En finale du Finistère-Nord, à Landerneau, le Stade Lesnevien a battu les Gars de Morlaix, 3 à 1.

En Finistère-Sud, également en finale, petite victoire, à Quimper, de la Phalange d'Arvor sur l'A. S. Rosperden 2 à 1.

En demi-finale d'Ille-et-Vilaine, la Tour-d'Auvergne, qui devait affronter F.U. S. Servannaise à Sk-Malo, s'a pu se déplacer.

Les championnats de poids et haltères, le Nantais Baril s'est classé premier des poids plumes. Y. CROIZER.

Pour l'école bretonne de Plestin

En vue d'assurer la subsistance de l'École bretonne de Plestin, il vient d'être imprimé des carnets de dix feuilles chacun, de « Diner ar Skol » sur le modèle des carnets de souscription du P. N. B.

Beaucoup ont compris qu'un envoi de fonds régulier était indispensable, la plupart des dons ayant été absorbés par les frais d'installation, d'approvisionnement, etc.

À cet-à, et à tout Breton « emskiantek » bénévole, Kerlann demande de vouloir bien retirer un ou deux carnets et de s'attacher à les remplir.

L'expérience de Plestin continue et il sera possible de faire, sans tarder, au cours d'une réunion publique, une exposition des travaux et cahiers des élèves. Nos compatriotes verront alors ce qu'il est possible de faire pour l'instruction bretonne des enfants, même dans une période difficile comme maintenant. Demander les carnets à : Kerlann, Skol Blistin, route de St-Efflam, Plestin (C.-du-N.).

CARNET DE MARIAGE

Le mardi 16 mars, en l'église Saint-Pierre-et-Saint-Paul de Colombes, a été célébré le mariage de notre excellent camarade Jean POUVOR avec M^{lle} Cécile COMMO.

Toutes nos félicitations et tous nos vœux.

POUR ETRE CERTAIN D'AVOIR CHAQUE SEMAINE VOTRE « HEURE BRETONNE » ABONNEZ-VOUS !